



Poste de responsable et d'animatrice/teur des jardins collectifs

Le Club populaire des consommateurs de la Pointe-Saint-Charles est un organisme démocratique contrôlé par ses membres, œuvrant à la sécurité alimentaire dans une perspective d'amélioration des conditions économiques et de santé de la population de Pointe-Saint-Charles, par l'éducation populaire, la défense des droits et l'action politique.

Responsabilités :

- Coordonner et assurer le développement du réseau des jardins collectifs en lien avec les partenaires du quartier et avec le soutien de l'équipe
- Recruter, encadrer et former les travailleuses/travailleurs saisonniers
- Maintenir et développer les partenariats nécessaires
- Planifier, organiser et animer des jardins collectifs, et des ateliers connexes
- Recruter, mobiliser, soutenir les participantEs dans la réalisation des jardins collectifs
- Coordonner la production des semis et animer des sessions de jardinage à la serre
- Favoriser la prise en charge, la participation, le partage et la réflexion des participantEs
- Contribuer à la réflexion et au développement de l'agriculture urbaine au Club et dans le quartier
- Rédiger des rapports d'activités et participer aux demandes de subventions

Exigences :

- Formation en horticulture ou expérience de travail pertinente dans ce domaine
- Expérience d'au moins 2 ans en animation dans une approche d'éducation populaire
- Connaissance du milieu communautaire autonome
- Bonne compréhension des enjeux de sécurité alimentaire
- Excellentes capacités d'organisation, de planification et d'analyse
- Ouverture à travailler avec des partenaires de différents milieux
- Capacité et volonté de travailler en équipe
- Endurance physique et tolérance au stress
- Autonomie, initiative, dynamisme, créativité
- Habiletés en gestion de conflits
- Connaissance des enjeux socio-économiques de Pointe-Saint-Charles, un atout
- Facilité en français écrit et oral; connaissance d'une deuxième langue un atout
- Horaire flexible : disponible pour travailler un soir par semaine et le samedi

Conditions d'emploi :

Pour 2018 :

- De mi-mars a mi-novembre : 24h/semaine
- De mi-novembre à décembre : 30h/semaine

Ces horaires pourraient changer l'année prochaine

- Salaire : 17.52\$/h
- Poste permanent, sous réserve d'une évaluation positive après 6 mois de travail, possibilité d'augmentation de salaire après 3 mois, selon l'échelle salariale en vigueur.
- Entrée en fonction le **mardi 8 mai 2018**.

Le Club populaire est un organisme communautaire qui œuvre en inclusion sociale et économique. Nous sommes ouvert.es à la diversité sous toutes ses formes. À compétences égales, nous favorisons les résident.es de Pointe-Saint-Charles.

Si vous avez des problèmes de mobilité et/ou des questions concernant l'accessibilité dans nos bureaux, ou toute autre question liée à ce poste, vous pouvez contacter Heather à jardins.cpc@gmail.com ou au [514-932-1091](tel:514-932-1091).

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une LETTRE de MOTIVATION avant le **lundi 30 avril 2018** à l'attention du comité de sélection.

«Poste de responsable et d'animatrice, animateur de jardins collectifs» au : **Club populaire des consommateurs de la Pointe-Saint-Charles**, 1945, rue Mullins, bureau 30 Montréal, (Qc) H3K 1N9 ou par courriel au clubpopulaire.recrutement@gmail.com

Les entrevues se dérouleront le **jeudi 3 mai 2018**

Nous remercions tous les candidatEs de leur intérêt. Veuillez prendre note que nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour l'entrevue.